

# École élémentaire Renaudeau – passage Victor Hugo - 56350 ALLAIRE

## Procès-verbal du 1er conseil d'école

du lundi 25 novembre 2019

### Etaient présents

M. Jérémie CRESPEL (Enseignant-Directeur) / Les Enseignants : Mme Amélie TREMOUREUX, Mme Solenn DUBOT, M. Fabrice BETTON, Mme Céline LEONARD, Mme Elodie RETHO, M. Hervé BOUAUD, Mme Aurélie SIMON, Mme Stéphanie EICHHORN, M. Julien DANIELO, M. Jean-Louis BAUDOIN/ Mme Rose-Marie Gauthier (Atsem) / Mme Florence BOCQ-PERROT (Adjointe au Maire Affaires scolaires) / Mme Colette PEZERON (agent mairie) / Parents d'élèves : Mme Yolaine DELAMAIRE, Mme Mélanie OLLIVIER, M. Fabien RACAPE, Mme Sandrine LE CAMPION - Mme Christelle PINNA, Mme Catherine BRASSEBIN, M. Tristan CAILLER, Mme Sophie JAN, M. Anthony PANHALEUX / Mme Nolwenn BESNIER (Amicale) / Mme Florence DAVID (enseignante spécialisée IME) / Mme Juanita PONDARD (éducatrice spécialisée) / M. Alain CADEL (DDEN) / Mme Noémie MAHE - Mme Evann CHEVAL (Services Civiques) / Yvonnick SOUCHET (restaurant scolaire)

Excusés : M. Jean-René LEANDRI (IEN Rives de Vilaine) / M. Jean-François MARY (Maire)

### Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école
- Partenariat avec l'IME de St Jacut
- Effectifs et organisation des classes
- Projets scolaires 2019-2020
- Bilan OCCE 2018-2019
- Vote du règlement intérieur pour l'année scolaire 2019-2020
- Vote sur l'organisation des élections de représentants de parents d'élèves 2020
- Exercices de sécurité et sécurité des locaux
- Les rythmes scolaires 2020-2021
- Le temps périscolaire : cantine/garderie/TAPS/transport
- Les travaux/aménagements/investissements

**Début de séance : 18h, tour de table et présentations**

#### **1. Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école**

- Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## 2. CLEX (classe externalisée)

Florence David, enseignante à l'IME de Saint-Jacut explique le projet pour cette année scolaire : 5 jeunes souffrant de troubles autistiques viennent dans l'école le lundi après-midi, accompagnés d'une enseignante spécialisée et d'une éducatrice spécialisée. Ils participent pour l'instant à des séances d'anglais avec les CE2, et font du sport avec les CE1. Avec les décloisonnements organisés au sein de l'école en début d'après-midi, il est parfois difficile de trouver une salle disponible et adaptée pour ces élèves ; c'est une question à prendre en compte pour les années à venir. Monsieur CADEL (DDEN) note l'importance de cet accueil, dont il faudrait également tenir compte, dans l'idéal, lors des décisions d'ouvertures/fermetures de classes.

## 3. Effectifs et organisation des classes

Classes		Effectifs
TPS/PS/MS/GS	M. Betton	20
TPS/PS/MS	Mme Léonard	20
TPS/PS/MS/GS (bil)	Mme Simon	24
GS/CP	Mme Rétho	17
CP	Mme Dubot	14
CE1	M. Daniello et Mme Trémoureux	21
CE1/CE2	Mme Eichhorn et Mme Durand	21
CM1/CM2	M. Bouaud	24
CM2	M. Crespel et Mme Trémoureux	23
		<b>184</b>

L'année passée à la même époque nous étions 210. Il y avait à ce moment-là une dizaine d'enfants du voyage (qui ne sont pas venus pour le moment). D'autre part, une cohorte de 31 CM2 nous a quittés à la rentrée ; quelques familles ont déménagé également montant l'ensemble à une quarantaine de départs, remplacés par 25 arrivées.

### 5 ATSEM :

Viannette Rouxel, Guénola Courtel, Delphine Le Chêne, Rose-Marie Gauthier, Yolenn De Perry

### 3 AVS :

Adéla Bernard, Séverine Gravinay, Isoline Chauvel

### 2 services civiques :

Noémie Mahé (depuis le 1er septembre) et Evann Cheval (depuis le 1er octobre) réalisent des missions d'accueil, des missions administratives et d'aide à la prise en charge de groupes d'élèves dans les classes. Les 2 services civiques gèrent également des temps calmes pour les enfants qui le souhaitent pendant les récréations. C'est une aide bienvenue et appréciée de tous.

Décloisonnements : Pendant le temps de repos des enfants de TPS/PS/MS, de nombreux décloisonnements sont organisés cette année, ce qui permet aux élèves de profiter de temps de classe en demi-groupes, ou de temps avec deux enseignants pour une seule classe, ou encore de permettre aux élèves de 2 classes de réaliser des activités en commun.

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Mme Dubot		Tous les CP	Tous les CP	
M. Betton	Tous les GS + MS			
Mme Léonard	CE2	CM1	CE2	CM1
Mme Rétho	12 CP	CM2	CM2	12 CP

APC : tous les mardis de 15h30 à 16h30 (et de 16h05 à 16h35 les lundis pour une partie des CP).

Ce temps de travail personnalisé, de soutien, est fixé sur le temps des TAP. Tous les élèves sont susceptibles d'y participer.

**Plusieurs sujets autour de l'organisation et le fonctionnement ont été soulevés :**

Réunions de rentrée : Cette année, 2 réunions de classes ont eu lieu le même soir. Pour la rentrée 2020, les enseignants s'engagent à bien veiller à différencier les dates de réunions. Cette année un groupe de 5 CE1 évolue avec 16 CE2. Les 5 CE1 participent aux activités avec les CE2 toutes les matinées puis avec la cohorte des 21 CE1 les après-midis. Cette organisation était nouvelle au sein de l'école et il aurait été judicieux d'inviter les parents de CE1 également à l'autre réunion de classe. Si l'occasion se représente, l'équipe enseignante ne manquera pas d'y veiller.

Remplacement des ATSEM : en septembre, pour raisons personnelles, une ATSEM a été absente une journée. La municipalité avait été prévenue de cette absence. L'ATSEM a été remplacée de ses tâches sur le temps périscolaire mais pas sur le temps scolaire. Pour des absences prévues, ne serait-il pas possible de remplacer les ATSEM également sur le temps scolaire ? La municipalité répond que cette personne, qui a remplacé l'ATSEM absente, avait sans doute les compétences nécessaires pour intervenir sur le temps périscolaire, mais pas le diplôme adéquat pour être en classe avec les élèves. Pour évoquer le sujet en toute sérénité, l'équipe enseignante a sollicité la municipalité pour une réunion en présence des deux parties. Cette réunion aura lieu le 12 décembre prochain.

Quelle suite à la classe bilingue ? La classe bilingue ouverte à la rentrée 2018 comportait initialement des élèves de la TPS jusqu'à la GS. Lors de cette rentrée 2019, la classe bilingue est maintenant composée de 24 élèves de TPS à CP. Des parents s'interrogent sur la suite. Est-ce qu'il y aura une ouverture d'un poste, d'un  $\frac{1}{2}$  poste pour la prochaine rentrée ? Si une ouverture avait lieu, les parents s'interrogent sur les locaux disponibles pour installer cette nouvelle classe. Le directeur précise que le conseil d'école ne peut fournir de réponse, ce sujet sera évoqué en février puis en avril à la DASEN lors de l'élaboration de la carte scolaire.

Des parents s'interrogent sur les conditions de sieste dans le dortoir. La mairie explique qu'il y a 39 couchages au maximum. En général, entre 20 et 29 enfants font la sieste chaque jour. Ce nombre est monté jusqu'à 36 dernièrement. Les normes sont différentes lorsque cette même salle accueille les enfants présents au centre de loisirs.

La question d'une alarme incendie déclenchée pendant le temps de sieste est aussi évoquée, chaque enfant dormant sur un lit superposé devrait alors être descendu du couchage par un adulte, avant de pouvoir évacuer la pièce. Avec la scolarisation obligatoire dès 3 ans, le nombre d'enfants concernés par la sieste peut être amené à augmenter.

Fournitures scolaires : L'équipe enseignante remercie les parents élus d'avoir pris en charge l'organisation du « pack de fournitures » pour cette rentrée 2019. Sur 120 enfants d'élémentaire, 77 packs ont été commandés. En réponse à une demande de quelques parents, si l'initiative est reconduite pour la rentrée 2020, les enfants rentreront le soir de la rentrée avec les fournitures afin que celles-ci soient étiquetées et qu'ils puissent voir le contenu du pack.

Communication : retour positif des parents sur la communication avec l'école : SMS pour prévenir des absences, site de l'école régulièrement mis à jour, Educartable en CM2 (un cahier de liaison numérique en essai pour une mise en place à grande échelle à la rentrée prochaine sur l'école ?).

Beaucoup de mots sont distribués (école, mairie, Amicale, parents élus...); même s'ils font de leur mieux, les enseignants d'élémentaire expliquent qu'il n'est pas toujours simple de distribuer les mots aussitôt. C'est plus simple en maternelle avec l'aide des ATSEM.

#### 4. Projets pédagogiques

Projets pédagogiques			
Cycle 3 (CM1-CM2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimarronnaises</li> <li>- Conseil municipal des enfants</li> <li>- Correspondance avec des CM2 du Sénégal</li> <li>- Musique-intervention de Marie Mansion</li> <li>- Festival des solidarités – intervention de Laurent Labeyrie, climatologue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 500 handballeurs</li> <li>- Piscine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cinécole</li> <li>- Médiathèque</li> <li>- Cogni'école**</li> </ul>
Cycle 2 (du CP au CE2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sortie culturelle au musée des Beaux-Arts à Nantes (CP)</li> <li>- Jeux de société/apprentissage avec les parents (CE1/CE2)</li> <li>- Sortie avec nuitée pour les CE1/CE2 (à confirmer)</li> </ul>		
Cycle 1 (maternelle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- jardinage*</li> <li>- Correspondance bilingue</li> <li>- Branféré</li> <li>- Travail en lien avec l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik</li> </ul>		

\* Les enseignants de maternelle demandent à la municipalité une réhabilitation du coin jardinage. La Municipalité attend un mail de l'équipe enseignante précisant leur projet pédagogique et leur engagement quant au suivi de cet espace après son agencement par les services techniques.

\*\* Le lundi 16 décembre, une grande soirée « cogni-jeux » sera organisée à l'école de 18h à 19h30. Ce sera l'occasion pour les parents de venir découvrir quelques éléments mis en place dans les classes autour du « cogni-école ». Une communication plus précise sur le déroulement de cette soirée a débuté dans les cahiers de liaison des enfants.

## **5. Bilan OCCE 2018-2019**

-> Solde au 31 août 2018 : 2 543,57 €

-> Solde au 31 août 2019 : 7377,82 € (+ 4834,25€)

Bilan très positif qui s'explique notamment par :

- des subventions municipales annuelles ont été versées 2 fois l'année scolaire passée (en novembre et en mai) dont la 2<sup>nd</sup>e en avance.
- des factures de transports des sorties scolaires de mai à juin qui n'ont été réglées qu'en septembre et donc sur le budget 2019-2020

## **6. Vote du règlement intérieur pour l'année 2019-2020**

Quelques modifications sont apportées :

Dans le point 3) sur la présence à l'école :

*La fréquentation régulière à l'école est obligatoire. Cette obligation concerne toutes les activités pendant le temps scolaire (EPS, piscine, activités culturelles). L'école maternelle est obligatoire dès 3 ans. Dès 4 demi-journées d'absence injustifiées, l'école se doit d'avertir l'inspection.*

Dans le point 11) sur les objets personnels :

*Exceptées les billes en élémentaire, il est formellement interdit d'apporter des objets personnels à l'école (sauf projets de classe particuliers).*

- Règlement validé à l'unanimité

## **7. Vote sur l'organisation des élections de parents d'élèves 2020**

Dans le cadre du plan de simplification engagé par le Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse, il est proposé l'introduction du vote uniquement par correspondance pour la prochaine élection des représentants de parents d'élèves.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

## **8. Exercices de sécurité et sécurité des locaux**

- Exercices de sécurité

Exercice incendie :

Il y en a au moins 2 dans l'année. Lors du 1<sup>er</sup> exercice, le directeur a prévenu les enseignants et les enfants du jour et de l'heure du déclenchement de l'alarme. Lors du 2<sup>nd</sup>, enseignants et enfants ne seront pas informés.

Le 1<sup>er</sup> exercice incendie a été effectué le lundi 7 octobre. Tout s'est déroulé normalement. Les enfants ont été regroupés rapidement selon des lieux définis dans le plan de sécurité.

### Exercice intrusion :

Le scénario choisi pour l'exercice du 14 octobre était de fuir et non de se cacher dans les classes comme l'exercice de l'année passée. En effet, lors d'une intrusion, 2 possibilités de réponses : fuir ou se cacher. L'exercice s'est correctement déroulé. Il en ressort cependant que les personnes présentes dans la classe bilingue n'ont que très peu entendu le signal. La Municipalité va faire vérifier rapidement le volume de l'alarme intrusion afin qu'il soit audible de tous.

Le second volet du PPMS (qui sera traité au 2<sup>ème</sup> trimestre) permettra de se mettre en conditions de confinement - les matériels nécessaires seront donc recensés (valise de confinement / eau / lampes torches, radios ... etc).

- **Sécurité des locaux**

L'école a subi 2 effractions en 3 mois. La mise en place d'un dispositif anti-intrusion a, par conséquent, été votée en mairie lors du dernier Conseil Municipal. Une réflexion est en cours pour savoir la forme qui sera choisie (alarme ? caméra ? autre ?).

### **9. Rythmes scolaires 2020-2021**

Des parents (essentiellement de maternelle) s'interrogent sur la poursuite de l'organisation scolaire à 4 jours et demi. Ils posent la question de la pertinence des temps de TAPS pour les plus petits. La mairie rappelle qu'il est impossible de proposer des temps de TAPS uniquement aux élèves d'élémentaire et pas à ceux de maternelle, car le fait qu'ils soient dans le même bâtiment interdit cette option.

Depuis la rentrée, l'obligation scolaire à l'âge de 3 ans, où une assiduité de 5 matinées consécutives est demandée, freine certaines familles de petite section. D'autre part, lors des inscriptions, le directeur est continuellement interrogé sur l'emploi du temps à horaires décalés lors de la sortie des classes et doit justifier, réexpliquer pourquoi l'école est l'une des seules du département encore avec cette organisation (qualité des TAPS, quasi plébiscite des TAPS lors d'un sondage auprès des enfants et des familles réalisé en 2017-2018...). Le directeur précise que les autres écoles sont en dérogation et que c'est l'organisation à 4 jours et demi qui prévaut. Cependant, il ne faudrait pas que l'organisation de la semaine scolaire ait un impact négatif sur de futures inscriptions à l'école. Devant tant d'interrogations, le conseil d'école sollicite la mairie pour ré-ouvrir le débat à ce sujet.

### **10. Périscolaire**

- \* **cantine :** A travers les retours des questionnaires transmis par les parents représentants, il ressort que les élèves aimeraient, par exemple, pouvoir choisir leur place pour manger. La municipalité précise que cela ne se fait pas actuellement pour des questions d'organisation. La mise en place de deux services différents pourrait éventuellement permettre une organisation plus souple, au niveau du placement des élèves notamment, et diminuer le niveau sonore. Cependant, cette mise en place poserait de nombreuses questions ; de nombreux paramètres sont en effet à prendre en compte. Une réflexion est nécessaire pour proposer de nouvelles solutions.

Yvonnick Souchet (responsable du restaurant scolaire) souligne qu'une formation « Plaisir à la cantine » aura lieu en décembre. Certaines de ces questions seront alors abordées : Comment atténuer le bruit ? Comment se positionner ? Il pourrait être intéressant que quelques parents participent à cette réunion.

L'anonymat du questionnaire des parents élus est interrogé. Certains propos utilisés au sujet de la cantine sont forts. Les parents élus précisent que ce sont des propos rapportés de quelques familles suite à des discussions avec leur enfant.

La municipalité rappelle que si un parent rencontre un problème avec son enfant à la cantine, il ne faut pas attendre un questionnaire anonyme pour faire remonter les faits. Yvonnick Souchet rappelle que si des parents souhaitent échanger, la porte de la cantine est ouverte.

Rappel de l'adresse mail dédiée pour joindre le service : [restauscolaire@allaire.info](mailto:restauscolaire@allaire.info) - ligne directe : 02 99 71 91 00.

Florence Bocq-Perrot rappelle que les questions liées aux services périscolaires seront débattues en Commission Affaires scolaires.

D'autre part, lors de la réunion du 12 décembre mairie/enseignants/service de restauration scolaire, l'avant-cantine sera discuté pour trouver une organisation optimum, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire afin de mettre les enfants dans les meilleures conditions possibles pour le départ à la cantine.

- \* **garderie** : Des parents s'inquiètent du nombre d'enfants présents parfois pour peu d'adultes à les surveiller. La mairie précise qu'il s'agit de temps relativement courts : un pic à 45 enfants a été observé une fois en avril 2019 pendant une dizaine de minutes. La Municipalité confirme que les agents présents peuvent supporter ces courtes périodes où l'effectif est plus important. En cas de renfort nécessaire, ils peuvent être assistés de leurs collègues travaillant à proximité.
- \* **TAPS** : des parents évoquent un manque de communication autour des activités proposées aux enfants. Il est rappelé que tout est présenté sur le site de la mairie dans la rubrique TAPS et qu'un trombinoscope des intervenants est paru dans le bulletin municipal. Un parent précise que le manque d'informations se situe davantage autour du programme des activités que sur les intervenants.
- > En ce qui concerne le périscolaire, le directeur signale que des mots transmis par la municipalité ont été distribués en début d'année dans tous les cahiers des enfants avec les coordonnées téléphoniques et mails des responsables (garderie, cantine, TAPS). Ces informations ont également été rappelées dans toutes les réunions de rentrée de l'équipe enseignante.
- \* **transport Béganne/Allaire** : Après s'être heurté depuis des années à de nombreuses contraintes, le transfert de la compétence « transports » vers Redon Agglo a permis de faire avancer les choses positivement. Une ligne de transport entre Béganne et Allaire a été ouverte depuis la rentrée. Huit enfants peuvent en bénéficier, d'autres sont malheureusement en attente et ne pourront être satisfaits pour cette année scolaire.

## **11. Travaux/Investissements/Aménagements**

### **\* réalisés**

Pendant les vacances de Toussaint, les classes de CE1 et CE1/CE2 ont été peintes. Un grand merci à la municipalité qui poursuit la mise en valeur des locaux après les peintures déjà réalisées dans les classes de CP, CM1 et CM2 l'année passée.

### **\* en cours de réalisation**

En lien avec les résultats sur la qualité de l'air réalisés l'année passée, une ventilation est en cours d'installation dans les 5 classes d'élémentaire. De nouvelles mesures seront effectuées prochainement pour évaluer la qualité du dispositif.

### **\* à réaliser**

La réhabilitation du couloir CE2/CM1 est nécessaire. Des devis ont été réalisés. Les travaux seront effectués au début de l'année 2020.

Parents et enseignants de maternelle font remarquer que la cour maternelle n'était pas toujours nettoyée et devenait dangereuse (feuilles, glands...). La mairie précise que les services techniques passent tous les mercredis après-midis.

Sur les 2 cours, une nouvelle demande de tracés au sol est évoquée. L'équipe enseignante va faire une proposition. Du matériel ludique a également été acheté pour ces temps de récréation.

Informatique : paramétrage de l'ordinateur de Julien Danielo

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'achat d'un photocopieur couleur.

**Fin du conseil d'école à 20h35**